



@crédit photo le parisien



## ÉCO MOBILITÉ

### Article Mai 2026

Chaque jour, des millions de lycéens se rendent en classe, souvent en voiture, sans toujours réaliser l'impact de ces trajets sur l'environnement. Pourtant, des alternatives existent : marche, vélo, transports en commun, covoiturage... Autant de solutions pour réduire notre empreinte carbone, tout en améliorant notre santé et notre porte-monnaie. Pourquoi et comment adopter l'éco-mobilité dès le lycée.



Région  
iledeFrance

LYCÉES  
ÉCO-RESPONSABLES

# Un enjeu environnemental majeur



## Des modes de transports à fort impact environnemental

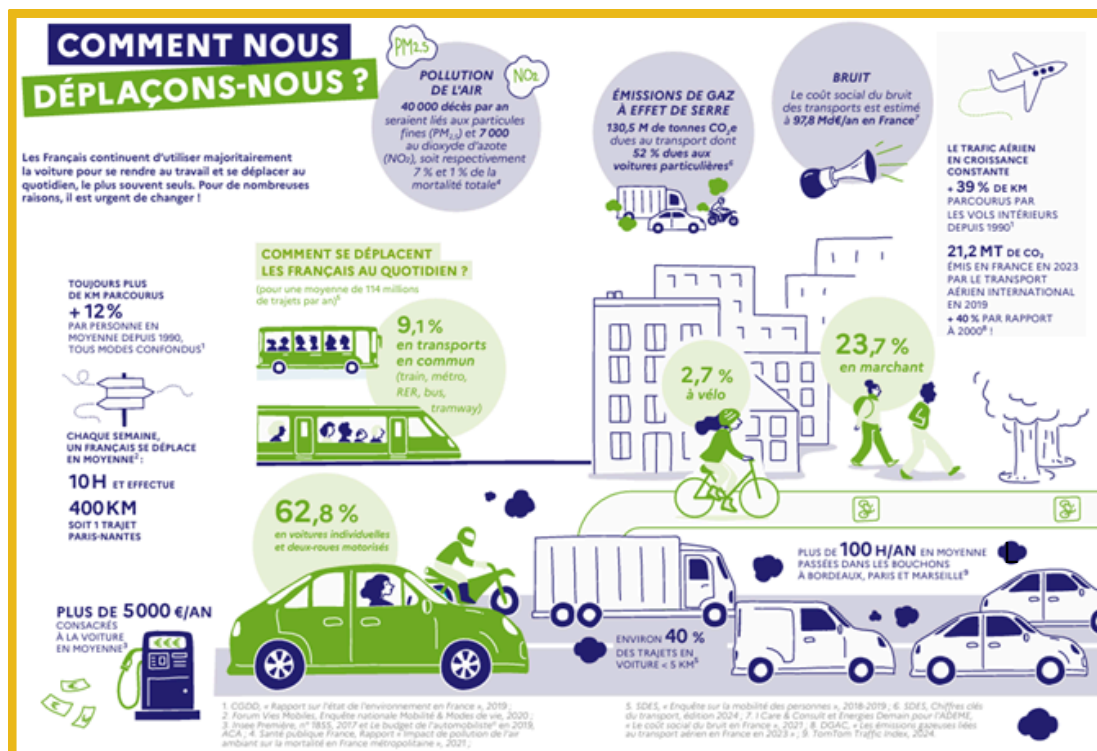
En France, les transports représentent **31 %** des émissions de gaz à effet de serre.

(Source SDES.2023) - [statistiques.developpement-durable.gouv.fr](https://statistiques.developpement-durable.gouv.fr)

Les transports sont l'une des principales sources de pollution atmosphérique. Par exemple, un trajet de 5 km en voiture émet environ 1 kg de CO<sub>2</sub>, soit 10 fois plus qu'un trajet à vélo. Multiplié par des millions de trajets quotidiens, l'impact est colossal. En choisissant des modes de transport plus propres, chaque lycéen peut contribuer à limiter le réchauffement climatique.

Les **déplacements domicile-travail** représentent **13 % des émissions de gaz à effet de serre** des transports soit 17,4 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> en 2019 dont 98 % sont dues à la voiture. 42 % d'actifs, parcourant une distance domicile-travail d'un kilomètre au plus, ont recours à la voiture, alors qu'il faut en moyenne 15 minutes pour effectuer 1 km à pied.

(Source : INSEE Première N° 1975, décembre 2023).



## Un enjeu de santé publique

Les déplacements en véhicule essence, en augmentation, contribuent également à libérer des polluants dans l'air que nous respirons, véritable enjeu de santé publique.

Le trafic routier génère beaucoup de bruit avec des conséquences néfastes pour la santé des populations exposées.

Marcher ou pédaler régulièrement améliore la condition physique, réduit le stress et favorise la concentration. A vélo, on est 2 à 3 fois moins exposé aux polluants de l'air qu'en voiture dans les embouteillages.

(Sources ADEME, mobilité durable) [Ademe.fr - mobilité durable](https://ademe.fr)

# Empreinte carbone des transports



## L'empreinte carbone des différents modes de transport en Km/pers



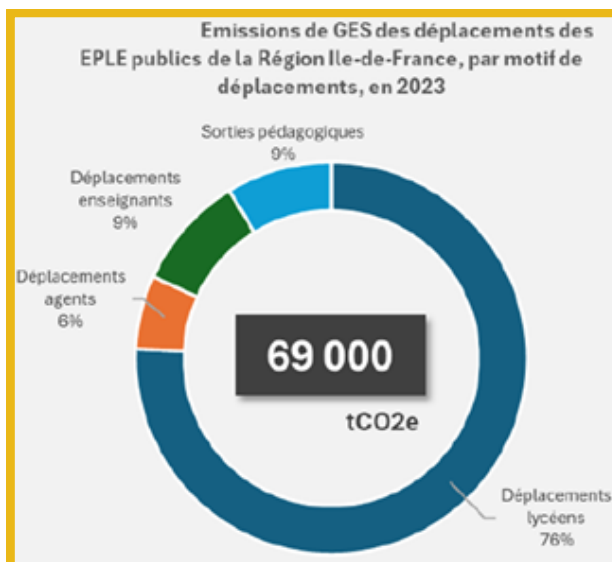
Vous pouvez calculer l'empreinte carbone de vos déplacements



<https://impactco2.fr/outils/transport>

2.4 millions d'élèves franciliens effectuent au moins un aller retour par jour

## L'empreinte carbone des transports dans les lycées franciliens



Les déplacements liés au fonctionnement des lycées franciliens représentaient **69 000 tCO<sub>2</sub>** en 2023 ( contre 89 000 tCO<sub>2</sub>e en 2019).

Les lycéens franciliens doivent parcourir en moyenne **11,6 km** pour se rendre à leur établissement, (1 aller).

(Source Bilan carbone 2023 Région Île-de-France - Eco 2 Initiative)



## L'écomobilité qu'est ce que c'est?

C'est privilégier les modes de déplacements actifs et l'usage des transports en commun lors des déplacements quotidiens. En effet, la mobilité active permet de limiter les émissions de CO<sub>2</sub> et de diminuer la pollution. Au-delà des enjeux environnementaux, être écomobile c'est aussi important pour sa santé et son activité physique.

## Modes de transport éco-responsables pour les lycéens

**La marche** : pour les lycées situés à moins de 30 minutes à pied, c'est la solution la plus accessible. Pas besoin d'équipement, pas de coût, et zéro émission. Plusieurs établissements notamment dans le primaire organisent des pédibus.

**Le vélo** est idéal pour les trajets de 5 à 10 km. De nombreuses villes proposent des pistes cyclables et des vélos en libre-service.

*En Suède, le lycée de Malmö a réussi à faire passer 80 % de ses élèves au vélo, grâce à des pistes cyclables sécurisées et des ateliers d'apprentissage du code de la route à vélo.*

**Les transports en commun** sont également à privilégier et des tarifs avantageux sont proposés pour les jeunes.

**Le covoiturage** est aussi un mode économique et moins impactant avec des émissions de CO<sub>2</sub> divisées par deux, trois, ou plus.

## Plan de Déplacements des Établissements Scolaire (PDES)

Seulement **2 % des élèves, enseignants et personnels viennent à vélo** dans leur établissement scolaire en France (ADEME, 2022). Pourtant, 64 % d'entre eux vivent dans un rayon de 5 km. L'obstacle n'est pas la distance mais l'absence d'infrastructures : l'aménagement des pistes cyclables, la présence d'un abri vélo sécurisé sont deux éléments qui facilitent les déplacements en vélo.

Le **Plan de Déplacements des Établissements Scolaire (PDES)** - aussi appelé Plan de Mobilité Scolaire (PMS) , inscrit dans la **LOI n° 2019-1428 du 24 décembre 2019** d'orientation des mobilités, repose sur une initiative locale, et permet de structurer une démarche globale d'écomobilité. Il prévoit une analyse, une concertation afin de définir un plan d'action.

## Abris pour les 2 roues dans les lycées franciliens

La Région Île-de-France installe un abri 2 roues, couvert, éclairé et sécurisé dans les constructions neuves et rénovation de lycées (lorsque l'espace disponible le permet. La Région peut aussi accompagner les projets des lycées existants pour l'installation de tels abris. Le local doit être accessible via le parvis intérieur et sous le contrôle de la loge, en évitant les conflits entre flux piétons, cyclistes et véhicules. L'abri destiné aux adultes peut être installé de façon contiguë à celui des élèves, avec son propre contrôle d'accès, ou être séparé mais dans l'enceinte de l'établissement. Le calcul des emplacements pour vélos classiques est fonction du nombre d'élèves avec un nombre de places réservé au personnel selon un pourcentage de l'effectif. Des places de trottinettes sont fonction de la situation du lycée et une à quelques places pour les vélos spéciaux sont prévus pour les adultes.



# Sensibiliser et agir pour l'écomobilité



40 lycées Éco - Responsables se sont engagés depuis 2017 dans la mobilité douce. Plusieurs initiatives sont organisées pour sensibiliser aux modes de déplacement doux.



## Défi sur l'éco mobilité

Depuis 2023, l'association Vivacité, organise chaque année un défi sur l'éco mobilité, ouvert à tous les établissements scolaires. <https://defi-moov-idf.org>

Le **Défi Moov'IDF** est un événement qui invite les élèves et les adultes d'un établissement scolaire (de l'école maternelle au lycée) à venir autrement qu'en voiture individuelle ou en déplacement motorisé thermique. Tous les modes actifs et non polluants, tels que la marche, le vélo, la trottinette, les modes électriques, les transports en commun ainsi que le covoiturage sont pris en compte.

Temps fort pour susciter des changements de comportement et promouvoir l'écomobilité scolaire, le Défi Moov'IdF vise à encourager les élèves, leurs familles et la communauté éducative à tester de nouvelles pratiques moins polluantes et meilleures pour la santé. C'est également l'occasion pour la communauté éducative d'impulser des actions pédagogiques sur l'écomobilité, qui s'inscrivent dans le programme d'Éducation au développement durable

Le **dernier challenge** s'est déroulé du **lundi 13 au vendredi 17 avril 2026** avec une remise de prix en mai/juin.

**3 prix** sont à remporter dans chacune des catégories d'établissement : écoles maternelles, écoles élémentaire, collèges et lycées (soit 12 lauréats) :

- Le Plus éco mobile : plus grand pourcentage d'élèves venus à vélo, en trottinette, en transports en commun ou en covoiturage.
- La meilleure progression : Evolution enregistrée entre une journée type et le challenge.
- Coup de coeur du jury : les meilleures réalisations (photos, vidéos, animations...)

Le site met à disposition des outils pour lancer cette initiative dans les établissements. Il propose notamment un kit de communication, supports physiques (affiches, flyers...) et digitaux. Un quizz est également mis en ligne. [Quizz sur l'éco mobilité](#)

## Mai à vélo

Initié en 2020 et soutenu par le ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires et le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, **Mai à vélo** a pour vocation d'encourager petits et grands à la pratique du vélo.

Chaque année, du 1er au 31 mai, partout en France des milliers d'événements cyclables célèbrent le vélo. Un mois pour le découvrir sous toutes ses formes, et le reste de l'année pour l'adopter et l'utiliser ! Le site met à disposition les ressources nécessaires pour participer.

<https://maiavelo.fr>





## Lycées franciliens éco- responsables participants du défi en 2026

- Lycée Descartes à Antony (92)
- Lycée Émilie De Breteuil à Montigny -le- Bretonneux (78)
- Lycée Evariste Galois à Sartrouville (78)
- Lycée Gustave Eiffel à Gagny (93)
- Lycée Jean Perrin à Saint -Cyr- L'école (78)
- Lycée Saint-Exupéry à Mantes la Jolie (78)
- Lycée Simone Veil à Noisiel (77)

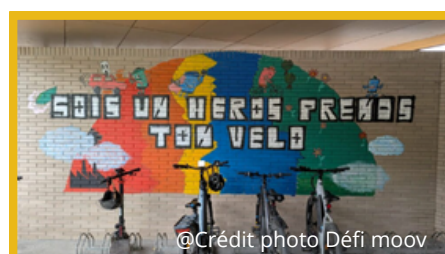
## Quelques projets réalisés dans les éditions passées du défi moov

### Réalisation d'une fresque

Le lycée **Descartes** à Antony (92) a réalisé un concours de slogan dans l'établissement et le slogan gagnant a été peint en fresque dans l'abri vélo.



@Crédit photo Défi moov



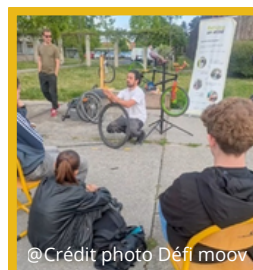
@Crédit photo Défi moov

### Initiation à la réparation vélo

Les lycées **Descartes** (Antony) et **Evariste Galois** (Sartrouville) ont organisé un atelier d'initiation à la réparation des vélos .



@Crédit photo Défi moov

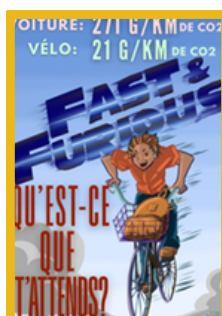


@Crédit photo Défi moov

### Réalisations d'affiches



Affiches du lycée Evariste Galois



lycée Jean Perrin

### Jeux

Le lycée **Évariste Galois** a créé et animé un escape Game sur les Objectifs de Développement Durable abordant la mobilité, ainsi que la mise en place d'un cabonmètre.



@Crédit photo Défi moov



## **Contacts :**

### **Direction des Opérations (DO)**

Service Etudes Générales et Environnementales  
Démarche des Lycées Éco-Responsables  
[\\_lycees.eco-responsables@iledefrance.fr](mailto:_lycees.eco-responsables@iledefrance.fr)

### **Nicolas RIHET**

Coordinateur Lycées Éco-Responsables  
[nicolas.rihet@iledefrance.fr](mailto:nicolas.rihet@iledefrance.fr)  
01 53 85 56 60 / 06 07 82 23 81

### **Lola CHUPIN**

Chargée de mission Lycées Éco-Responsables  
Pôle Lycées - Région IDF  
[lola.chupin@iledefrance.fr](mailto:lola.chupin@iledefrance.fr)  
01 53 85 57 89

**Isabelle PELLISSIER** Chargée de mission  
développement durable et Lycées Éco-  
Responsables Pôle Lycées - Région IDF  
[isabelle.pellissier@iledefrance.fr](mailto:isabelle.pellissier@iledefrance.fr)  
01 53 85 50 08 / 06 35 41 79 85

<https://lycees.iledefrance.fr/lycees-eco-responsables>

